

# GENTHOD INFO

E D I T I O N H I V E R

LE MOT DU MAIRE | LEGALISATION DE  
DOCUMENTS | TRETEAUX 2013 | MATCH AU  
SOMMET | POINTE DU CREUX-DE-GENTHOD |  
EMPLOIS JEUNES | MEMENTO | **FÉVRIER 2013**



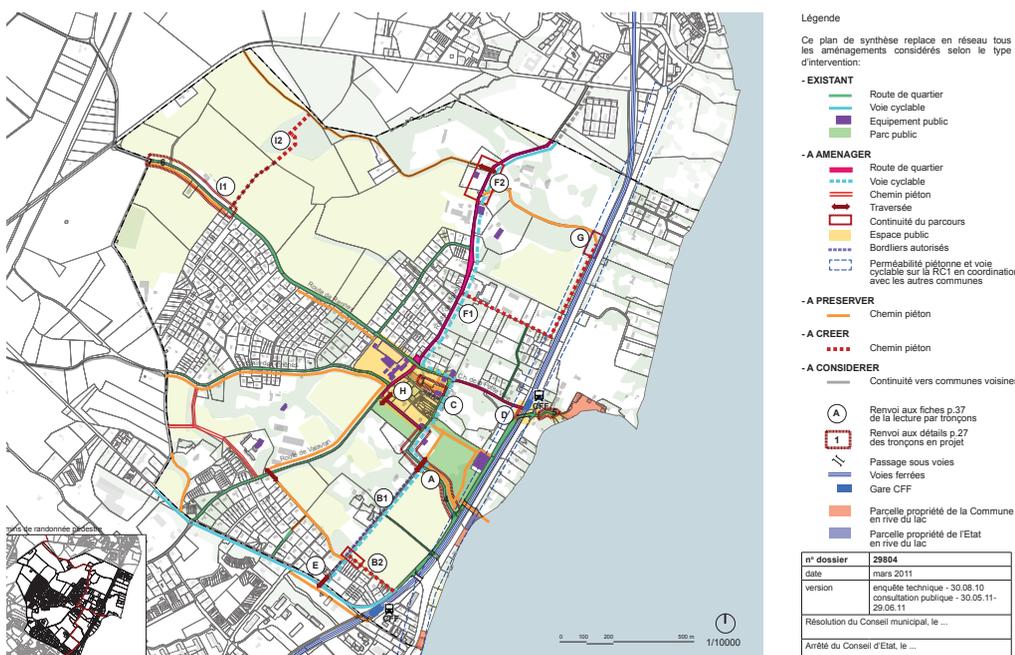
**LE MOT DU MAIRE** Le Plan Directeur des Chemins Piétonniers, qui a été rebaptisé Plan Directeur des Chemins pour Piétons, a été finalisé en mars 2011 par la société DeLaMa. Il est le résultat de la volonté des autorités de la précédente législature de se doter d'un plan directeur pour la mobilité douce. L'élaboration de ce projet important a été faite par Mme le Maire Yvonne Humbert et la Commission d'aménagement du territoire présidée par Mme Fabienne Pitteloud (ex Udry). Mis à l'enquête, il a ensuite été approuvé par le Conseil municipal le 8 mai 2012, et finalement approuvé par le Conseil d'Etat le 25 juillet 2012.

Ce plan directeur répond à un double objectif. Le premier est de poursuivre la planification actuelle conformément au cadre légal des planifications supérieures. Le deuxième est d'approfondir la question des cheminements piétons et de randonnées pédestres. La richesse des structures piétonnes de la commune de Genthod et ses qualités paysagères et panoramiques fondent naturellement les enjeux d'une telle planification en termes de sécurité, de continuité et de confort. Le réseau gentousien se doit aussi d'être cohérent et coordonné aux tracés communaux voisins.

Les cheminements piétonniers sont déjà nombreux, grâce à la vision et aux travaux des anciens élus. Il convient non seulement de les préserver mais encore d'en créer d'autres, à savoir dans le domaine du Petit-Malagny, le long du nant des Dézalley ainsi qu'entre la route de Rennex et le chemin de la Fermette en lisière du bois de Mâchefer. Des traversées de routes et la continuité vers les communes voisines font également partie de ce plan directeur. Les voies cyclables par contre sont peu nombreuses. Il en existe deux : une sur la route de Collex et l'autre sur une petite partie de la route de Malagny en liaison directe avec Versoix. Le plan directeur prévoit un aménagement pour les deux-roues au travers de notre commune.

[Vous pouvez consulter ce plan directeur sur le site de la commune \(sous l'onglet Pratique / Publications\).](#)

**François Mazenod** | Maire



## Légalisation de documents

Le service des légalisations a été rattaché à l'office cantonal de la population (OCP) dès le 1er janvier 2013, dans la mesure où son activité se rapproche de celles livrées aux guichets de cet office, par ailleurs équipé de l'infrastructure nécessaire à l'accueil du public. Le service des légalisations a quitté ses locaux situés au 1er étage du 14, rue de l'Hôtel-de-Ville, peu accessibles aux personnes handicapées, pour intégrer les bureaux de l'OCP sis au 88, route de Chancy, à Onex, mieux adaptés et bénéficiant d'une bonne desserte en transports publics.

Pour mémoire, ce service s'occupe de légaliser les documents devant être reconnus, soit directement à l'étranger, soit via les représentations officielles établies en Suisse.

Les documents, tels qu'apostilles, légalisations simples, légalisations de traducteurs-jurés et copies certifiées conformes, peuvent être légalisés par le service.

Tout document étranger doit au préalable être légalisé par un notaire de Genève pour obtenir la légalisation officielle de Genève.



## Pointe du Creux-de-Genthod

La petite grève de la pointe du Creux offrait un spectacle quelque peu désolant depuis l'été, squattée qu'elle était par la présence d'une table et de chaises en plastique. Propriété de la commune, il convenait de lui redonner son état naturel, vierge. Ce qui fut fait lors d'une intervention combinée entre le sauvetage de Genthod-Bellevue et la voirie gentousienne. Le bateau du sauvetage a permis d'accéder à la grève et d'amener les objets sur la rive. La voirie a pu ensuite les débarrasser.

## Match au sommet

Dimanche 3 février 2013, les élus gentousiens et bellevistés se sont retrouvés à la patinoire de la Vigne-Blanche pour disputer un match de hockey sur glace.

On a apprécié l'engagement tant des membres des Exécutifs que des conseillers municipaux des deux communes, agrémenté de chutes parfois spectaculaires heureusement sans gravité. Finalement, Genthod s'est imposé et a reçu le trophée qui sera remis en jeu l'an prochain.



## TRÉTEAUX 2013

Ça y est, c'est parti!

Le comité d'organisation des "Tréteaux" est à pied d'œuvre depuis cet automne pour vous concocter la 5<sup>ème</sup> édition qui se déroulera le samedi 21 septembre au centre du village.

### Mais au fait, pourquoi "Tréteaux"?

Au Moyen Âge, des troupes itinérantes de saltimbanques, de jongleurs ou de comédiens, donnant des spectacles populaires, se produisaient en place publique sur des scènes rudimentaires nommées "Tréteaux".

C'est de cette idée de scènes rudimentaires - en fait, des planches montées sur des trépieds ou des tréteaux - qu'est venue l'appellation de notre manifestation bisannuelle.

Si vous aimez le spectacle sous ses diverses formes, retenez dès maintenant la date du **21 septembre 2013**.

## Top Scorer

La présidente de la commission des sports et loisirs de Genthod a marqué le plus de but lors de cette rencontre.



## EMPLOIS JEUNES

A la recherche d'un job d'été ? Il est temps de postuler. La Mairie recherche pour ses services : secrétariat, conciergerie, voirie, parcs & promenades, des jeunes gens, filles ou garçons, âgés de 16 ans révolus au 1er juin 2013, domiciliés sur la commune, de condition robuste pour la conciergerie, les parcs et jardins et la voirie, disponibles trois semaines de suite au minimum. Selon le poste, la préférence sera donnée aux jeunes en possession du permis F (50 cc).

Envoyer votre candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae, à la mairie (37, rue du Village, 1294 Genthod), d'ici au 31 mars 2013.

## MÉMENTO

### Bibliothèque communale

La bibliothèque sera fermée du 2 au 5 avril 2013 pour les vacances. Elle sera ouverte, en plus des horaires hebdomadaires habituels, les samedis 2 mars, 13 avril et 11 mai 2013 de 9h à 12h. La bibliothèque vous proposera de venir passer un bon moment avec le «Show du Petit Oeuf» de Philippe Garand, samedi 2 mars 2013 à la salle communale à 15h. Un spectacle tout public, pédagogique et humoristique, interactif sur le thème de la B.D. qui s'inscrit dans le cadre des activités de la bibliothèque de Genthod.

### Manifestations culturelles

Vendredi 22 mars 2013, à 20h, "Anthéa" donnera, à la salle communale, un concert. Cet ensemble vous présentera deux pièces maîtresses : le Quatuor avec piano, opus 47, de Robert Schumann et le 1er Quatuor, opus 15, de Gabriel Fauré.

Vendredi 19 avril 2013, à 20h30 à la Salle Venturelli au Saugy, vous aurez le plaisir d'assister à un concert de "Rio Jazz", une formation de cinq musiciens qui interprète des standards du jazz issus des années 40'-60' de style bop, cool, bossa-nova ou blues. L'envie de rester abordable pour le plus grand nombre et de faire partager l'énergie propre à cette musique par nature improvisée guidera le programme de ce concert.

### Les Petits Loups

Pour l'année 2013-2014, les inscriptions auront lieu au jardin d'enfants le mardi 16 avril 2013 de 17 h 30 à 18 h 30 pour les enfants nés entre le 1er août 2009 au 31 juillet 2011.

### Vacances scolaires

L'école et les services parascolaires seront fermés durant les vacances de Pâques, du mercredi 27 mars au vendredi 5 avril 2013.

**ADOPTER LES BONS RÉFLEXES  
POUR ÉVITER UN CAMBRIOLAGE!**

**N°1**  
ENTRETIEN UN BON VOISINAGE

**N°2**  
FAIRE VIDER VOTRE BÔTE AUX LETTRES

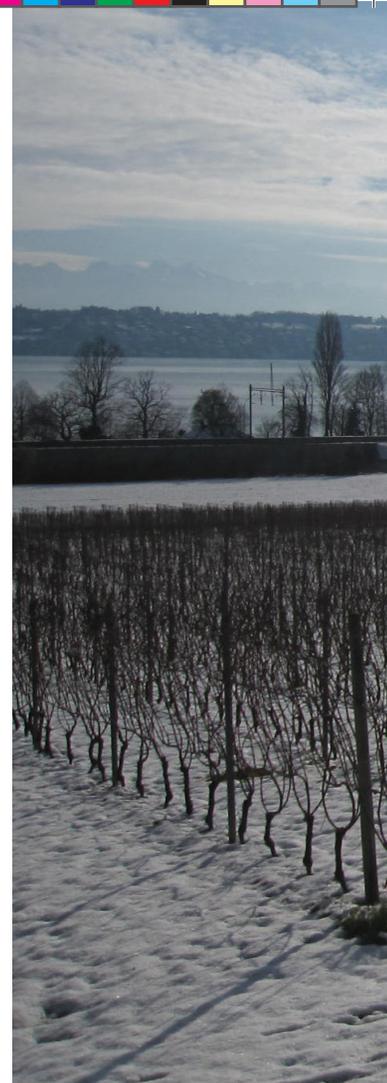
**N°3**  
VERROUILLER PORTES ET FENÊTRES

**N°4**  
LAISSER CROIRE À UNE PRÉSENCE

**N°5**  
GARDER VOS CLÉS EN LIEU SÛR

[www.ge.ch/cambriolages](http://www.ge.ch/cambriolages)

Tous droits de reproduction réservés | © Mairie de Genthod 2013



### Fête de la musique

La prochaine fête de la musique aura lieu à Genthod le samedi 22 juin. Comme chaque année, les habitants de la commune, musiciens, chanteurs, en groupe ou en solo, amateurs ou confirmés, qui souhaitent se produire sur scène lors de cette manifestation peuvent s'annoncer auprès de la mairie au 022 774 12 80 ou par mail à [info@genthod.ch](mailto:info@genthod.ch).

### Avenches : Opéra et Military Tattoo

Les Communes de Bellevue et Genthod s'associent pour vous offrir le transport en car à Avenches le vendredi 5 juillet 2013 pour l'Opéra de Verdi, Nabucco et le vendredi 6 septembre 2013 pour l'Aventicum Musical Parade (Military Tattoo). Pour s'inscrire, il suffit de contacter la mairie, respectivement avant le 30 mars et le 31 mai 2013 au 022 774 12 80 ou via [info@genthod.ch](mailto:info@genthod.ch).

La Mairie ne commande pas les billets d'entrée, donc n'oubliez pas de le faire par vos propres moyens !